



**RAPPORT DU MAIRE
MONSIEUR ÉRIC DUBÉ
SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA VILLE DE NEW RICHMOND**

7 NOVEMBRE 2016

Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,

Le discours sur la situation financière est un exercice fort intéressant qui doit être fait au minimum 4 semaines avant l'adoption du prochain budget. La Loi des cités et villes impose cet exercice et y énumère les éléments qui doivent le composer. Toutefois, c'est un plaisir pour moi d'y aller beaucoup plus large et de vous informer sur plusieurs sujets qui ont été au cœur de nos actions au courant des 12 derniers mois ainsi que de ceux qui alimenteront nos discussions au cours des 12 prochains!

Mon énoncé fera donc un retour sur la dernière année, sur les états financiers vérifiés 2015 et le rapport des vérificateurs, sur le plan triennal d'immobilisations, sur la rémunération des élus, sur la liste des dépenses supérieures à 25 000 \$ qui ont été octroyées par la Ville pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016 et, évidemment, sur les résultats anticipés de 2016 de même que de brèves perspectives pour 2017.

L'ANNÉE 2015, UN ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE HISTORIQUE

Tout d'abord, laissez-moi faire un retour sur les états financiers 2015. Ces derniers ont été présentés à la population et adoptés par les élus le 16 mai 2016. En plus d'illustrer un excédent des revenus sur les dépenses de 89 726 \$ pour la Ville de New Richmond, les résultats consolidés comprenant les 3 organismes faisant partie intégrante de notre périmètre comptable (Parc régional Petite-Cascapédia, Société de développement économique de New Richmond et Corporation de développement touristique de New Richmond) ont, pour la première fois, démontré un surplus global de 23 397 \$.

Depuis mon arrivée à la mairie, cette réalisation est certes une des plus grandes fiertés pour moi. Dès le début de notre mandat, nous n'avions qu'une seule chose en tête : assurer une saine gestion des finances publiques et redresser le bilan financier de notre Ville. Bien que le mandat soit colossal, je peux vous garantir que nous avons pris la bonne voie et qu'un grand bout de chemin a été réalisé.

Des choix difficiles ont dû être faits au fil du temps et d'autres sont à venir, mais il en va de notre avenir. Une chose est certaine, nous ne souhaitons pas hypothéquer l'avenir de New Richmond. Ainsi, nous nous efforçons de réaliser des projets à la hauteur de nos moyens et, surtout, de financer cesdits projets de la façon la plus réaliste.

LA DERNIÈRE ANNÉE FUT OCCUPÉE!

Fort de ces résultats 2015 impressionnants, nous avons débuté l'année 2016 avec confiance. Plusieurs chantiers venaient de se terminer dans notre Ville, dont la construction de la quincaillerie BMR, de la succursale SAQ et du concessionnaire Subaru, pour ne nommer que ceux-là. Tous ces nouveaux investissements ont engendré une création de richesse importante pour notre Ville et nous en avons ressenti les effets bénéfiques au courant de la dernière année. La Ville a fait de la création de richesse son cheval de bataille il y a plusieurs années, et nous voyons aujourd'hui que cette stratégie a été la bonne. C'est donc dans ce contexte que nous choisissons nos actions et nos investissements pour faire de notre Ville le lieu idéal à investir dans la Baie-des-Chaleurs, et ce, autant pour le commercial, l'industriel que le résidentiel.

À ce sujet, sachez que nous travaillons toujours à doter notre Ville d'un développement résidentiel intéressant. Cela fait maintenant 2 ans que nous souhaitons être en mesure de procéder à ce type d'investissement, entre autres, par le prolongement de la rue des Érables ou par la réalisation d'un investissement avec des partenaires privés. Nous sommes toujours aux prises avec des problèmes d'obtention d'autorisations environnementales nécessaires. Sachez que toute cette situation est exaspérante et je souhaite ardemment que tout se règle en 2017.

Comme je le disais, l'année 2016 a été fructueuse en création de richesse. Depuis le 1^{er} janvier dernier, notre valeur foncière totale a fait un bond de 6,4 millions de dollars pour dépasser les 300 millions. Pour vous dresser un parallèle, cette valeur était de 173 204 350 \$ en 2006 et de 164 517 590 \$ en 2009!

Même si l'année 2016 fut exceptionnelle à ce niveau, cette hausse a été engendrée par les investissements de 2015. Ainsi, je peux vous certifier que l'an prochain, la situation ne sera pas la même. Il y a tout de même quelques beaux projets qui ont vu le jour au cours des derniers mois, dont un majeur : bravo à Fabrication Delta d'avoir misé gros sur son usine de New Richmond! L'investissement qui y est actuellement déployé est spectaculaire et esthétiquement très réussi et, surtout, réalisé dans un contexte économique incertain. Sans dévoiler des secrets industriels, les nouveaux équipements qui y seront désormais installés permettront à l'entreprise de se démarquer à l'échelle mondiale. Peu d'entreprises de ce genre pourront se vanter d'avoir une technologie de pointe de ce style dans ses murs. Bravo à ces gens d'affaires aguerris qui ont une confiance inébranlable dans la Gaspésie. Au-delà de créer des emplois ici, cette usine permet de développer un savoir tout à fait gaspésien qui pourra être exporté partout dans le monde.

Au total, ce sont près de 160 permis de construction qui ont été émis en 2016 pour une valeur de 5,3 millions de dollars. Bien que le nombre soit comparable aux années précédentes, c'est au niveau de la valeur qu'il y a une différence. C'est d'ailleurs à l'image du climat économique dans lequel nous évoluons depuis plusieurs mois. Tout de même, par le type de permis émis, nous voyons que notre parc immobilier se rénove à un bon rythme, ce qui est encourageant pour le futur.

Nonobstant les constructions privées, la Ville a procédé à de nombreux travaux au fil des 12 derniers mois. Je ne peux passer sous silence la réfection totale de notre piscine Bruce-Ritchie. Rien n'y a été laissé au hasard. Nous disposons maintenant d'une installation hors du commun que peu de villes peuvent prétendre disposer. Même l'aménagement de la cour extérieure y a passé. Pour avoir suivi ce chantier du début à la fin, je vous certifie que nous avons fait comme pour le reste de nos projets : les investissements effectués ont été faits avec un esprit de durabilité et d'efficacité. Plus de 3 millions de dollars y ont été investis avec l'aide du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de la MRC de Bonaventure et de la Fondation Maurice Tanguay.

Cette réfection a pavé la voie à une première pour New Richmond, et j'oserais dire pour la Baie-des-Chaleurs au complet. Nous avons été en mesure de convenir d'une entente avec les municipalités voisines afin que ces dernières participent aux frais de fonctionnement de cet équipement supralocal par le biais de quotes-parts. Ainsi, dès 2017, les municipalités de Carleton-sur-Mer,

Maria, Cascapédia-St-Jules, Gesgapegiag, Caplan, Saint-Alphonse et la MRC de Bonaventure pour le secteur des Territoires non organisés du secteur Pin Rouge verseront à notre Ville un montant global de 65 500 \$. Cette percée est majeure et très symbolique pour une ville de centralité comme la nôtre. Pour la première fois, ce ne sont plus uniquement les citoyens de New Richmond qui assumeront seuls le fonctionnement d'un équipement qui est utilisé en grande partie par des municipalités voisines. Je souhaite et je suis persuadé que cette entente pavera la voie à la signature de plusieurs autres. Que ce soit au niveau des infrastructures de sports et de loisirs ou encore pour certains équipements de voirie, ce type de partenariat est sérieusement à envisager. C'est en fait la voie de l'avenir pour une région comme la nôtre.

Le travail concret devant mener à la réfection du Centre communautaire Adrien-Gauvreau a aussi démarré. Nous sommes actuellement en pleine conception des plans et devis et nous devrions être en mesure de présenter les esquisses finales à la population sous peu. Des partenariats financiers sont actuellement en discussion et nous sommes confiants que des annonces pourraient survenir au cours des prochains mois. Nous visions initialement une construction en 2016, mais nous avons préféré attendre quelque peu afin de bien ficeler le montage financier. Sachez que ce projet sera réalisé avec les mêmes ambitions que la piscine Bruce-Ritchie : efficacité et durabilité!

Un autre dossier très chaud a été réglé par le Conseil municipal en 2016. Nous avons, après tant d'années d'hésitation, procédé à l'acquisition d'un camion-citerne afin de doter notre Service incendie de l'équipement adéquat pour combattre efficacement les incendies. Cet équipement de protection était indispensable et obligatoire, afin de nous permettre de respecter le schéma de couverture de risques adopté par la MRC de Bonaventure et imposé par le gouvernement du Québec. Cette acquisition respecte un engagement clair de notre part afin de corriger cette situation et j'en suis fier.

Un de nos engagements importants, depuis notre élection, était aussi de procéder au rajeunissement de notre flotte de véhicules. Encore une fois cette année, nous avons poursuivi dans cette veine. Ainsi, un camion à neige tout neuf vient de nous être livré, en plus de 2 camionnettes affectées au Service des travaux publics. Il est important pour nous d'avoir du matériel fiable et efficace. Nous y gagnons énormément en qualité du travail rendu, et surtout en frais d'entretien.

Aujourd'hui, je peux dire que notre principal département, soit le Service des travaux publics, peut compter sur des équipements de grande valeur qui permettent de donner un service de qualité à nos citoyens.

Des investissements en voirie ont aussi été effectués. Je pense entre autres à la réfection partielle du chemin Cyr à l'entrée de la Ville, de l'intersection du rang 3 Ouest et de la route Fallow ainsi que de la route Dee. Bien que nous aimerions en faire toujours plus, nous nous limitons actuellement à ce que nous sommes en mesure de payer. Toutefois, sachez que nous travaillons un projet important pour l'an prochain dans le secteur du rang 3 Ouest et de la route Ritchie.

Ainsi, le programme triennal d'immobilisations adopté en décembre dernier a été respecté. Certains projets n'ont pu voir le jour compte tenu de l'absence de partenaires financiers. Dans ces circonstances, nous préférons attendre le bon moment afin de ne pas augmenter indument le fardeau fiscal de nos citoyens. Je pense entre autres à la réfection des terrains de tennis qui était ciblée dans le plan triennal...

Au niveau des relations de travail, je ne peux passer sous silence le fait que nous ayons conclu des ententes avec nos employés syndiqués ainsi que nos employés cadres sur des contrats de travail à long terme. Une convention collective de 5 ans et un protocole d'entente avec les employés cadres de 6 ans sont maintenant en vigueur. En terme de planification dans le temps, ces ententes sont importantes pour une ville comme la nôtre. Je tiens à souligner que ces négociations se sont déroulées dans le respect et la cordialité. Je ne suis pas gêné des ententes conclues cette année. Nos employés disposent de conditions et d'environnement de travail compétitifs et j'en suis fier.

Un des éléments importants de l'année 2016 a sans aucun doute été tout le travail accompli au Parc régional Petite-Caspédia. Le conseil d'administration, avec la direction du Parc, a travaillé d'arrache-pied afin d'amener cet organisme à un autre niveau. Comme je l'ai expliqué et démontré à plusieurs reprises, la Ville de New Richmond est condamnée à faire fonctionner ce Centre et à atteindre l'équilibre financier nécessaire à son fonctionnement. Bien que je ne peux rien promettre, je peux toutefois affirmer que 2016 nous permettra de s'en approcher comme jamais auparavant. Il

n'est pas interdit de rêver et de penser que cet équilibre sera atteint dès cette année. Ce serait à ce moment, un véritable tour de force compte tenu du passé de cet organisme. Je suis aussi heureux d'affirmer qu'après plusieurs années de discussions, le gouvernement du Québec a procédé à la fermeture du dossier d'investissement débuté en 2006 et effectué le déboursé final de sa subvention. Bien que des éléments aient été retirés de l'aide totale, ce règlement permet à l'organisme de regarder vers l'avant et ne plus se préoccuper du passé.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ENVISAGÉ EN 2016

Compte tenu des informations que je viens de vous livrer, je peux vous confirmer que notre budget de fonctionnement à la Ville de New Richmond sera équilibré. Bien que ce budget ne laissait pas énormément de place pour manœuvrer, nous avons tout de même su tirer notre épingle du jeu. De belles surprises se sont présentées tout au long de l'année, faisant ainsi en sorte de nous dégager une marge de manœuvre que nous n'avions pas initialement. Cette marge nous a même permis de procéder à des travaux initialement non prévus, entre autres à l'aréna.

Malgré le fait que la Ville réalisera une année financière comme elle en a rarement connu au cours de la dernière décennie, tout n'est pas nécessairement rose. Nous devons poursuivre le paiement des engagements financiers de la Corporation de développement touristique de New Richmond, l'organisme qui a chapeauté le Festival d'été de Québec à New Richmond, et injecter des fonds importants dans la Société de développement économique de New Richmond, l'organisme qui gère l'immeuble locatif situé dans le parc industriel. Pour ce dernier, deux locataires importants ont quitté au cours des 12 derniers mois, brisant ainsi l'équilibre financier qui était en place depuis un certain temps.

En ce qui concerne la Société de développement économique, bien que la Ville ait l'obligation de s'impliquer financièrement afin de subvenir à ses engagements financiers envers son institution financière, nous nous devons d'être confiants. L'immeuble a une bonne valeur et le potentiel de revenus locatifs est important. Malheureusement, nous sommes dans le creux d'un cycle économique, faisant ainsi en sorte que les projets porteurs pouvant s'y établir ne courent

actuellement pas les rues. Plusieurs avenues y sont envisagées et nous aurons la chance de vous en faire part au fil des prochains mois.

En résumé, bien que les organismes inclus dans notre périmètre comptable demandent un suivi et une aide financière importante, l'année 2016 devrait respecter les attentes.

LA RÉMUNÉRATION DES ÉLUS

Dans un autre ordre d'idées, comme la Loi le prévoit, le discours de ce soir doit faire état de la rémunération des élus. Ainsi, nous publions la rémunération totale octroyée par la Ville aux membres du Conseil municipal.

	Salaire	Allocation de dépenses
Maire	40 056,71 \$	16 178,80 \$
Conseillers	5 026,76 \$	2 512,71 \$
Total (maire + 6 conseillers)	70 217,27 \$	31 255,08 \$

De plus, les conseillers reçoivent en supplément une rémunération mensuelle de 67 \$ et une allocation de dépenses de 33 \$ lorsqu'ils sont nommés maire suppléant.

J'aimerais par ailleurs remercier sincèrement les membres du Conseil municipal qui mettent l'épaule à la roue afin que, collectivement, nous atteignons les objectifs fixés. C'est un réel plaisir de travailler à vos côtés. Votre dévouement envers votre Ville est frappant et il est de mon devoir de le souligner auprès de la population.

LA PROCHAINE ANNÉE SERA ELLE AUSSI CHARGÉE!

L'année 2017 sera aussi occupée que la dernière. Quelques projets devraient se concrétiser, comme la réfection du Centre communautaire Adrien-Gauvreau et, peut-être, la réalisation d'un développement résidentiel.

De plus, la prochaine année marquera le lancement des travaux du comité qui travaillera à dicter l'avenir de notre aréna. De nombreuses discussions et consultations auront assurément lieu. Nous avons l'intention d'impliquer les usagers et de les amener, avec nous, à réfléchir au futur de ce bâtiment et des usages qui en sont faits.

Nous sommes actuellement à préparer le budget 2017 et nous tenterons, comme par le passé, de respecter notre capacité de payer. Tout va bien pour l'instant et il n'y a pas de contraintes émanant de la Ville actuellement. Les nuages gris proviennent actuellement de la Société de développement économique, tel qu'énoncé plus tôt. Nous sommes actuellement à tenter de trouver des pistes de solution, à dénicher des locataires potentiels et/ou à y trouver un usage durable et tangible. Nous avons bon espoir d'y arriver à terme, mais actuellement, nous devons vivre avec les engagements pris par la Ville avec cet organisme. Le tout n'est pas dramatique, et nous avons la ferme intention d'assumer nos responsabilités comme par le passé.

Une chose est certaine, la Ville de New Richmond est de retour dans la voie du centre et nous n'avons pas l'intention de dérailler à nouveau! Nous avons sélectionné nos investissements au fil des trois dernières années, afin d'injecter les bonnes sommes aux bons endroits et d'en retirer le maximum. Le citoyen est au cœur de nos préoccupations, et c'est pour lui que nous travaillons de façon quotidienne.



Éric Dubé, maire

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Liste des contrats supérieurs à 2 000 \$, mais totalisant plus de 25 000 \$ pour le même fournisseur et les contrats supérieurs à 25 000 \$ pour la période du 1^{er} novembre 2015 au 31 octobre 2016

FOURNISSEURS	DESCRIPTION	MONTANT \$
A.P. CHEVROLET BUICK GMC INC	Achat d'une camionnette	42 648,83 \$
AQUAM INC	Équipements aquatiques piscine Bruce-Ritchie	99 631,65 \$
ARPO-GROUPE CONSEIL	Inspection égouts sanitaires/mesures débit/inspection chaussées	77 921,54 \$
BANQUE ROYALE-CRÉDIT BAIL	Location niveleuse	40 182,12 \$
BFL CANADA RISQUES ET ASS. INC	Assurances de biens et responsabilité civile	44 626,78 \$
CAMION HÉLIE (2013) INC	Achat d'un camion-citerne	172 196,91 \$
CLUB RALLYE AUTO BDC	Avance de fonds édition 2016	30 000,00 \$
CONSTRUCTION LFG	Aménagement piscine Bruce-Ritchie	2 890 412,30 \$
DESROCHES GROUPE PÉTROLIER	Essence, diesel, mazout	40 073,24 \$
ENTOURAGES SPECTACLES INC	Diffusion de quatre (4) spectacles	51 765,00 \$
EXCAVATION SERVICES TECHNIQUES LM INC	Réaménagement stationnement piscine Bruce-Ritchie	34 774,25 \$
EXPLOITATION JAFFA	Collecte des matières résiduelles	74 858,38 \$
FUGÈRE ÉLECTRIQUE INC	Achat et installation lumières de rue DEL	145 463,73 \$
HYDRO-QUÉBEC	Électricité	387 408,81 \$
JUSTE POUR RIRE SPECTACLES	Diffusion deux (2) spectacles	26 002,78 \$
KALITEC SIGNALISATION	Traverses piétons-Fournitures & installation plaques odonymes	133 072,12 \$
LES ENTREPRISES GAÉTAN COUTURE	Achat de gravier- Location machinerie	85 503,30 \$
L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE	Fonds de pension	213 410,82 \$
MINISTRE DES FINANCES	Sûreté du Québec	292 304,00 \$
M.R.C. DE BONAVENTURE	Quote-part, recyclage, évaluation	203 958,83 \$
MUNICIPALITÉ DE ST-ALPHONSE LET	Enfouissement des matières résiduelles	218 580,52 \$
OFFICE MUNICIPALE D'HABITATION	Cotisation annuelle	38 655,00 \$
PARC RÉGIONAL PETITE CASCAPÉDIA	Entente annuelle 2015 et 2016	195 000,00 \$
PIERRE BOURDAGES, ARCHITECTE	Plans & devis piscine Bruce-Ritchie	50 715,48 \$
GIL PÎTRE	Maquette et œuvre piscine Bruce-Ritchie	29 778,80 \$
PRODUCTIONS KOSCENE INC	Diffusion de deux (2) spectacles	39 665,50 \$
RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	Frais comptables	34 570,12 \$
SEL WARWICK INC	Sel de déglçage	51 417,70 \$
SERVICE D'ÉQUIPEMENT G D INC	Achat camion 10 roues 2017	280 364,24 \$
SOCIÉTÉ DU CHEMIN DE FER DE LA GASPÉSIE	Contrat de crédit-bail	37 000,00 \$
SSQ, SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-VIE INC	Assurances collectives	80 251,37 \$
TESSIER RÉCRÉO-PARC INC	Jeux et équipements Pointe-Taylor	30 475,28 \$
UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC	Quote-part et cotisation annuelle – Honoraires juridiques	37 006,72 \$
XYLEM	Entretien des stations de pompage	36 907,86 \$